

ENSEMBLE!

Revue annuelle de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Volume 7 • Édition 2009-2010

Spécial

Héros de l'ombre

**Des policiers montréalais animés
par la passion de servir!**

*Récits des événements qui leur
ont mérité d'être honorés*



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

60
ANS DE FRATERNITÉ
1950-2010

ENSEMBLE!



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

PRÉSIDENT
YVES FRANCOEUR

**VICE-PRÉSIDENT À LA
RECHERCHE ET AUX
COMMUNICATIONS**
MARIO LANOIE

**COORDONNATEUR
ET CORÉDACTEUR**
MARTIN DESROCHERS

COLLABORATRICE
DANIELLE LANTHIER
CONCEPTION GRAPHIQUE
EFFICOM INC.



EFFICOM

Éditeur

Administration, directeur général
MARCEL FOREST, CA
Directeur vente publicitaire
ANDRÉ LABONTÉ

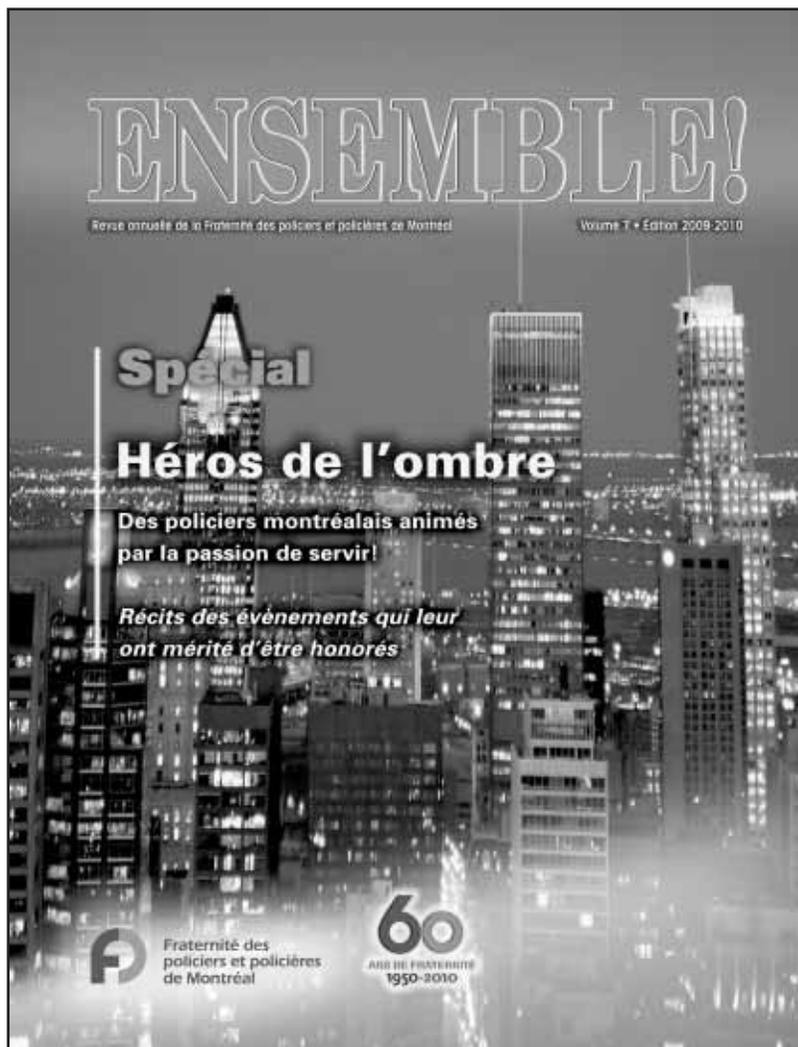
Directrice infographie
NANCY BOSSÉ
Directrice service à la clientèle
DIANE ALLARD

BUREAU

1591, rue Principale, bureau 201
Sainte-Julie (Québec) J3E 1W6
Tél.: 514 908-2626

Sommaire

La Fraternité des policiers et policières de Montréal a 60 ans d'histoire!	2
Les héros de l'ombre : à l'œuvre chaque jour sur l'île de Montréal	4
DOSSIER SPÉCIAL : Héros de l'ombre	5-35
Symphonie vocale	36
Caisse Desjardins des policiers et policières	37
Club COOP P.P.M.	38
L'APPR : une association de retraités très dynamique	40



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

À ne pas manquer!
Faites connaissance
avec des héros de l'ombre...
Les policiers de Montréal,
vous pouvez compter sur eux!

Pages 5 à 35



Qui sommes-nous?



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

60

ANS DE FRATERNITÉ
1950-2010

La Fraternité des policiers et policières de Montréal a 60 ans d'histoire!

Reconnue comme l'un des chefs de file syndicaux du milieu policier au Québec, la Fraternité des policiers et policières de Montréal est un des plus grands syndicats policiers de la province. Elle est membre associée de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) ainsi que de l'Association canadienne des policiers (ACP).

L'article 2.01 de ses Statuts et Règlements stipule que « la Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres ».

La Fraternité représente près de 4 600 policiers et policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Cela exclut les membres de l'état-major du Service et le directeur de police. La Fraternité offre également des services à plus de 4 800 membres retraités.



La structure syndicale de la Fraternité compte près de 150 personnes, réparties dans les 33 postes de quartier, les 4 centres opérationnels du territoire, les groupes localisés à la Place Versailles ainsi que plusieurs autres unités.

La Fraternité est constituée d'un Conseil de direction composé de 6 membres, soit le

président et 5 vice-présidents, tous des policiers élus par leurs pairs au suffrage universel. Sept cadres et une douzaine d'employés en forment la permanence.

Mario Lanoie

*Vice-président à la Recherche
et aux Communications*

Le Conseil de direction de la Fraternité...



YVES FRANCOEUR
Président



PIERRE-DAVID TREMBLAY
Vice-président exécutif



DENIS MONET
*Vice-président à la Trésorerie
et au Secrétariat*

La structure syndicale de la Fraternité



Les délégués et les moniteurs syndicaux, au nombre de 150, constituent le fer de lance de la Fraternité. Sans leur engagement, l'action syndicale parmi les policiers et les policières n'aurait pas beaucoup de portée.

un engagement constant!



MARTIN ROY
*Vice-président aux
Relations de travail*



MARIO LANOIE
*Vice-président à la Recherche
et aux Communications*



ROBERT BOULÉ
*Vice-président à la Prévention
et aux Relations avec les membres*

ENSEMBLE!

Les héros de l'ombre : à l'œuvre chaque jour sur l'île de Montréal!



À chaque année, des policiers montréalais s'illustrent en accomplissant des performances professionnelles dignes de mention. Depuis 1999, pour souligner ce fait, les Prix Policiers du Québec, une organisation créée par les syndicats et les associations policières québécoises, remettent un prix Cristal à certains d'entre eux. Ce prix représente un gage de reconnaissance envers des collègues s'étant illustrés sur le terrain.

Initiative originale et née d'un désir de mieux faire connaître au public ces héros qui œuvrent dans l'ombre, un spécial Prix Policiers s'imposait! Il énonce les circonstances dans lesquelles des membres de la Fraternité des policiers et policières de Montréal se sont mérités un prix Cristal. Certains comptes-rendus vous feront vivre des émotions, c'est garanti!

Bien entendu, les lauréats des Prix Policiers ne sont pas les seuls à avoir posé des gestes dignes de mention, car, comme le révèle bien le concept de héros de l'ombre, les bons coups des policiers ne sont que rarement mis en lumière. Au contraire, les policiers et policières de Montréal, qui exercent une tâche très intense de première ligne, sont souvent victimes de critiques injustifiées.

Nous avons donc décidé de faire de cette publication un numéro portant sur des policiers et policières de Montréal dont les réussites ont été reconnues. Mais rappelons-nous que beaucoup de démonstrations de professionnalisme exceptionnel sont régulièrement passées sous silence, faute de nous être rapportées. Car il faut bien le dire, les policiers et policières de Montréal n'ont pas beaucoup de temps pour se vanter...

En effet, nous devons faire face à environ la moitié de toute la criminalité rapportée au Québec et composer avec des réalités urbaines et sociales d'une intensité et d'une complexité uniques. Aussi devons-nous considérer les membres de la Fraternité des policiers et policières de Montréal qui ont été honorés par l'organisation des Prix Policiers du Québec comme des exemples du dévouement déployé chaque jour par les 4 600 policiers et policières qui veillent sur Montréal.

Yves Francoeur



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal



60

ANS DE FRATERNITÉ
1950-2010

DOSSIER SPÉCIAL

Héros de l'ombre

- ❖ Ils mettent leur vie sur la ligne pour en sauver d'autres...
- ❖ Ils gardent leur sang-froid dans l'adversité...
- ❖ Ils s'impliquent pour prévenir la violence et travailler sur le tissu social...
- ❖ Ils s'investissent au plan syndical et se consacrent à leurs collègues pour que ceux-ci puissent mieux se consacrer à vous...
- ❖ Mais avant tout, ils sont des professionnels.

QUI?

Les policiers et policières montréalais qui ont reçu un Prix Policier du Québec... et qui sont de fiers représentants de ceux et celles qui veillent sur vous, chaque jour, dans l'ombre.



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

60

ANS DE FRATERNITÉ
1950-2010



Un tireur fou neutralisé

Le 3 novembre 1999 vers 22 h 15, les agents **MARC THIBAUT** et **STÉPHANE ST-JACQUES** se sont retrouvés dans une situation extrêmement périlleuse. La soirée avait pourtant commencé sans rien de particulier à signaler. Mais alors qu'ils se dirigent vers la rue Woodside, un quartier composé d'îlots comportant environ 200 résidents chacun, des coups de feu résonnent subitement dans la nuit. Les deux policiers aperçoivent, à 100 mètres d'eux, un homme armé d'une carabine. Après avoir demandé des renforts, ils quittent le autopatrouille pour se rapprocher de l'homme et partent chacun de leur côté, entre les îlots.

Les policiers observent alors que l'arme utilisée est une carabine de calibre 30-30 contre laquelle leur veste pare-balles n'est d'aucune utilité. Ils n'auront toutefois pas le loisir d'analyser longuement la situation, car voilà qu'une femme vient de pénétrer à pied dans

l'îlot résidentiel. Pour sa part, le suspect est maintenant disparu. Il semble être retourné dans l'une des résidences. L'agent St-Jacques insiste auprès de la nouvelle venue pour qu'elle vienne se mettre à l'abri derrière la voiture où il se trouve lui-même. Sans trop comprendre ce qui arrive, cette dernière rejoint l'agent de police.

Ce dernier voit alors le suspect sortir de chez lui. Mais le tireur aperçoit lui aussi l'agent St-Jacques et la citoyenne, à l'abri derrière la voiture. Il relève alors sa carabine et tire dans leur direction. L'agent St-Jacques se jette sur la citoyenne pour la protéger. Les balles vont fracasser les vitres de la voiture. Pendant ce temps, l'agent Thibault se trouve de l'autre côté de l'îlot. Lorsque celui-ci constate que l'homme tire vers la citoyenne et l'agent St-Jacques, il n'a d'autre choix que de tout mettre en œuvre pour le neutraliser rapidement. Comme il se trouve à environ dix mètres, la mesure la plus efficace et la plus

sécuritaire est de faire feu sur l'homme. Celui-ci sera atteint d'une balle au dos, sans pour autant que sa vie ne soit menacée.

On apprendra par la suite qu'il s'agissait d'un homme au lourd passé psychiatrique et qu'il traversait - au moment du drame - une forte crise paranoïde. Croyant qu'on en voulait à sa vie, les premiers coups de feu entendus par les policiers avaient été dirigés vers une automobile qui passait par là, laissant une balle dans l'appuie-tête du passager. Il avait également tiré en direction d'une dame âgée qui avait eu la malencontreuse idée de regarder par la fenêtre pour voir quel était tout ce bruit.

Grâce à la bravoure, à l'initiative et au professionnalisme des agents Thibault et St-Jacques, il est certain que des vies humaines ont pu être préservées.



Un policier atteint par balles

Le 12 juillet 2001, vers 15 h 15, l'agent **ANDRÉ LECLERC** patrouille à pied au centre-ville de Montréal. Au moment où il sort d'un commerce, il aperçoit un individu par tir à la course suite à l'explosion d'un paquet qui dégage une poudre rouge. Réalisant qu'il s'agit probablement d'un paquet provenant d'une banque, il prend l'individu en chasse en s'identifiant comme policier et en lui ordonnant de s'arrêter.

Tout au contraire, l'individu armé pivote sur lui-même et fait feu en direction du policier, l'atteignant

à la main. Blessé, l'agent ne peut se défendre alors que le voleur se dirige littéralement vers lui pour l'abattre. Il fait feu à nouveau à quatre reprises et touche l'agent Leclerc à chaque fois. Gravement blessé, le policier trouve refuge entre deux voitures pendant que son assaillant - à court de munitions - prend la fuite. Celui-ci sera arrêté quelques instants plus tard grâce aux indications fournies par l'agent Leclerc.

Le policier André Leclerc est toujours en vie. Il a reçu un Prix Policier en gage de solidarité

envers un homme ayant risqué sa vie pour aider la société à vivre dans un meilleur climat de sécurité.



Un bandit sans foi ni loi

Le 4 mai 2000, l'agent **FRÉDÉRIK HUCHET** - qui compte cinq ans d'ancienneté dans la police - est en patrouille dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve en compagnie de l'agent Benoît Lamontagne. C'est alors qu'ils aperçoivent sur le trottoir un récidiviste connu en libération conditionnelle qui s'approche d'une automobile. S'informant sur le numéro d'immatriculation de cette voiture, les policiers constatent qu'il s'agit d'un véhicule ayant servi à plu-

sieurs vols qualifiés et ils décident d'appréhender l'individu.

Comme celui-ci se sauve en courant, les policiers s'engagent dans une poursuite à pied. Rendu devant l'école primaire Maisonneuve, alors que plusieurs enfants sont à l'extérieur, le suspect sort une arme et tire en direction des policiers. Malgré son gilet pare-balles, l'agent Huchet sera sévèrement blessé. Quant au fuyard, après avoir volé un véhicule et pris en otage son conducteur, il sera arrêté une dizaine de minutes

plus tard après une poursuite effrénée dans les rues de la ville.

Être policier, c'est être appelé à intervenir auprès des citoyens les moins respectueux des règles de vie en société. L'agent Huchet l'a appris au risque de sa vie.



Solidarité à toute épreuve

Le 19 juillet 2006 vers 19 heures, des policiers du groupe de la section technique – lesquels interviennent en soutien à l'escouade des stupéfiants du Secteur ouest – sont appelés pour procéder à l'arrestation d'un suspect possiblement armé et dangereux. Dès qu'ils positionnent leur véhicule, le suspect se met à tirer sur eux, ce qui mène à une intervention bien différente de celle qui avait été projetée.

Plusieurs coups de feu sont échangés et Daniel Moisan, qui conduit le

véhicule, est blessé au dos par un projectile tiré par le suspect. Mais compte tenu du grave danger que courent ses collègues, il sort malgré tout de son véhicule et continue à les couvrir et à leur prêter main-forte, et ce, jusqu'à ce que l'opération soit terminée! Il sera évidemment transporté à l'hôpital par la suite. Pour leur professionnalisme et leur sens de la solidarité, **CLAUDE GOSSELIN**, **DANIEL JOLY** et **DANIEL MOISAN** ont été honorés d'un Prix Policier.



Une petite fille sauvée des mains d'un maniaque

Le 3 septembre 2005, une enfant de 7 ans joue dehors avec son frère de 8 ans et des amis. Vers 18 heures, elle décide de rentrer chez elle, mais lorsque son frère arrive chez lui à 19 h 40, elle n'est toujours pas rentrée. Les policiers se saisissent immédiatement de l'affaire et les recherches commencent par une visite des appartements du complexe immobilier.



Le locataire de l'appartement 309 ne semble pas très coopératif. Un plan de mobilisation est déclenché et les policiers de l'Intervention du Service de police de la Ville de Montréal se joignent aux recherches. Deux policiers ent reprennent de poser des questions au concierge de l'immeuble où vit la famille. De retour à l'appartement 309, les agents insistent et le locataire finit par avouer la présence de la disparue dans l'appartement. À 23 h 55, la jeune fille est retrouvée cachée sous plusieurs couvertures, les mains ligotées dans le dos, des papiers essuie-tout dans la bouche. Elle porte des traces de blessures au visage, qui s'avéreront être des coups de



marteau, mais elle pourra être sauvée. C'est donc pour leur professionnalisme, leur perspicacité et leur détermination que **RICHARD CLÉMENT, GILLES LAVOIE** et **GRÉGORY ROCHELEVEQUE** ont très justement été honorés.



Rien de plus dur que d'avoir à abattre quelqu'un...

Lors d'histoires bien différentes l'une de l'autre, les agents **STÉPHANE WALL** et **JEAN THÉORÊT** ont eu à commettre le geste le plus dramatique qu'un officier de police puisse être appelé à poser : abattre quelqu'un.

Le 31 mai 2000, à l'occasion d'un vol raté dans une institution bancaire, le crime se transforme en prise d'otage à l'extérieur de la banque. Le voleur a réussi à s'emparer d'une personne qu'il menace de tuer.

L'agent Wall s'approche suffisamment de l'individu pour établir un contact visuel et verbal. Il lui ordonne alors de jeter son arme. Plutôt que d'obtempérer, l'individu devient plus violent et se désorganise toujours davantage. Que faire? Le policier doit prendre une décision fondée sur son évaluation de la situation. Il n'y a personne

à qui en référer, là, tout de suite. Il doit prendre une décision en fonction d'un seul objectif : protéger la vie de l'otage. C'est ce que l'agent Stéphane Wall a fait. Il a dû tirer sur l'individu pour sauver une vie. Une responsabilité énorme, qui demande un courage exceptionnel pour l'assumer.

L'agent Théorêt a, lui aussi, tout fait pour sauver une vie. D'abord celle de son agresseur. Ensuite, la sienne. En effet, le 13 avril 2001, en fin d'après-midi et alors qu'il est seul dans sa voiture de patrouille, il croise un individu recherché pour une agression qui vient tout juste d'avoir lieu dans un restaurant du quartier. L'homme a mortellement blessé un client en le frappant à la tête avec un tournevis. L'individu est évidemment dangereux et on ne connaît rien de ses intentions.

L'agent Théorêt décide alors de l'intercepter, même s'il est seul. Mais plutôt que de s'arrêter comme il le lui ordonne, le suspect attaque le policier et le frappe à l'épaule avec son tournevis. Il s'ensuit un corps à corps entre les deux hommes. L'individu armé du tournevis est enragé et l'agent, gonflé d'adrénaline, a son revolver à la main. Dix minutes plus tôt, l'agent Théorêt patrouillait pourtant le quartier paisiblement. Le voilà en train d'avoir à tuer pour sauver sa vie.

Ce Prix Policier du Québec, ces deux policiers l'ont payé en cauchemars. Et ces histoires nous rappellent que rien au monde n'est plus difficile pour un policier que d'avoir à agir ainsi dans le cadre de leur fonction.



Un sauvetage sans répit!

Le 3 février 2004, les sergents **MARC TANGUAY** et **RICHARD MASSÉ** patrouillent la rue Wellington et remarquent une épaisse fumée provenant d'un immeuble situé sur une rue adjacente. En suivant la fumée, ils aperçoivent sur la rue et face à l'édifice en proie aux flammes, un homme au torse nu. Les sergents avisent aussitôt la centrale de cette situation.

Plusieurs véhicules convergent alors vers le lieu du sinistre. Pendant ce temps, les sergents pressent les gens qui sont au sous-sol de sortir par les fenêtres. Arrivés sur place en temps, les agents **ÉRIC LEMIRE**, **FRÉDÉRIK DEMERS** et **SYLVAIN MARTINEAU** assistent les sergents. Tout en procédant à l'évacuation de l'immeuble, les policiers remarquent alors une personne coincée à l'intérieur, entre les flammes et les barreaux d'une fenêtre! À l'aide d'une barre de métal, ils tentent en vain de déchausser les barreaux. Avec une

grande présence d'esprit, l'agent **Martineau** porte secours au malheureux prisonnier en lui donnant un mouchoir mouillé. Constatant l'inefficacité de leurs efforts, les sergents pensent au bélier se trouvant dans leur véhicule et l'utilisent pour briser les soudures des barreaux. La méthode est un succès, les soudures cèdent une à une et les agents plient les barreaux afin de dégager la sortie. L'homme est sauvé!

Pendant ce temps, les agents **MARTIN BOUCHARD**, **CATHERINE SIMARD** et **GENEVIÈVE DESCÔTEAUX**, ainsi que **Sony Anctil** de la surveillance du territoire de l'arrondissement de Verdun, entrent dans l'édifice pour procéder à l'évacuation des résidents encore à l'intérieur. Ne pouvant aller au sous-sol en raison d'une fumée trop dense, les agents évacuent les 1^{er}, 2^e et 3^e étages. En retournant sur leurs pas, ils sont confrontés à une situation qui a radicalement changé aux

étages inférieurs. Une fumée dense et opaque a envahi les corridors, et les empêche d'apercevoir la sortie, mais surtout de bien respirer, faisant craindre aux agents de ne pas pouvoir retrouver l'extérieur. Lorsque les agents **Bouchard** et **Simard** sortent finalement de cet enfer, ils réalisent que leurs collègues **Descôteaux** et **Anctil** sont demeurés à l'intérieur. Ces derniers ne parvenant toujours pas à retrouver leur chemin, ils s'apprêtent à sauter d'une fenêtre du premier étage lorsqu'ils entendent les cris de leurs collègues qui les orientent vers la sortie.

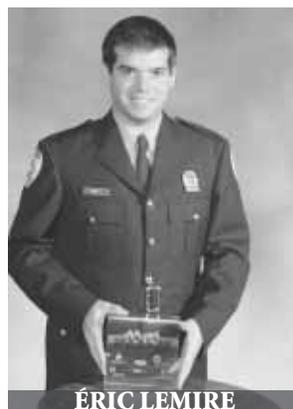
Dans l'application des fonctions policières, il est souvent demandé aux agents de faire preuve d'imagination et de créativité dans l'accomplissement de leurs tâches. Le 3 février 2004, les policiers ont posé des gestes au péril de leur vie afin de sauver celles de leurs concitoyens. C'est aussi ça, être policier.



MARC TANGUAY



RICHARD MASSÉ



ÉRIC LEMIRE



FRÉDÉRIK DEMERS



SYLVAIN MARTINEAU



MARTIN BOUCHARD



CATHERINE SIMARD



GENEVIÈVE DESCÔTEAUX

Un peu de haute-voltage...

Le 13 novembre 2003, l'agent Carl Vignola reçoit un appel concernant une jeune femme qui, totalement désespérée, grimpe tout au long d'une tourelle d'acier de plus de 60 mètres située sur le chantier de construction de la future Grande bibliothèque nationale du Québec. En arrivant à l'intersection du chantier - en plein cœur du quartier latin de Montréal - l'agent Vignola est forcé de constater que l'appel est bel et bien fondé.

Sur les lieux, le policier tente de négocier avec la victime qui a stoppé son ascension et qui lui explique qu'elle ne désire qu'une chose, mettre fin à ses jours. Après un court laps de temps, la jeune femme poursuit sa montée. C'est à ce moment que l'agent Couture rejoint son confrère et que tous les deux décident de gravir la tourelle sans aucun dispositif de sécurité, dans le but de rejoindre la jeune fille avant qu'elle ne commette l'irréparable. Effrayée et voulant s'éloigner le plus possible des

deux policiers, la femme se réfugie encore plus haut, sur une minuscule plateforme, rendant les efforts de sauvetage de nos deux héros encore plus périlleux. N'écoutant que leur courage, Carl Vignola et Stéphane Couture poursuivent leur montée et arrivent finalement à rejoindre la jeune femme, désespérée sur son perchoir urbain. Pendant près de 45 minutes, ils vont tenter de parlementer avec cette dernière, espérant ainsi la convaincre de redescendre.

Voyant que leurs efforts ne pourront être couronnés de succès et profitant d'un moment d'inattention de la jeune femme, l'agent Couture, soutenu par son collègue Vignola, agrippe la femme, l'empêchant ainsi de commettre son geste fatal. Elle sera par la suite prise en charge par l'équipe des hommes-aignées de la Ville de Montréal.

Les agents **CARL VIGNOLA** et **STÉPHANE COUTURE** ont su faire preuve de ce qui fait un policier : courage, sang-froid et abnégation.



CARL VIGNOLA



STÉPHANE COUTURE



Pas de vacances pour les héros de l'ombre!

Le 24 août 2007, alors qu'il était en vacances sur une plage de Wells, dans l'État du Maine, le lauréat **GIOVANNI DI LEGGE** jouait tranquillement dans le sable avec sa fille de deux ans. Levant les yeux, il réalise soudain que deux personnes semblent lutter pour leur vie, alors qu'une vague de fond les entraîne au large. Il atteint rapidement la première, une fillette, et la ramène au bord. L'autre personne, sa mère, est beaucoup plus loin. Il doit nager sur cinquante mètres avant de l'atteindre. Elle est tellement épuisée qu'elle semble avoir abandonné la partie, commençant déjà à couler. Notre policier, qui est un sportif accompli et qui participe aux

Jeux mondiaux des policiers et pompiers, réussit à atteindre la dame et à l'emporter par le haut du corps. Il nage parallèlement à la plage sur une bonne distance (c'est ce qu'il faut faire en de telles circonstances) au point de s'épuiser lui-même et d'avoir peur d'y laisser sa peau. Mais en pensant à sa fille, un dernier sursaut d'énergie lui permet de ramener la victime jusqu'au bord, où elle sera sauvée par les secouristes, arrivés entretemps. Complètement vanné mais heureux, et sain et sauf, notre policier retrouve ensuite les siens. Ce jour-là, le courage exemplaire de l'agent Giovanni Di Legge aura permis de sauver au moins une vie!



Hip-hop, boxe et basket

Au lendemain des événements de Montréal-Nord, les Montréalais et les Montréalaises se sont demandés si leur Service de police était efficace et si l'approche communautaire retenue depuis dix ans était la bonne. Mais deux policiers ont su faire la preuve que les mots *prévention* et *répression* pouvaient et devaient cohabiter. Ils connaissent le quartier Saint-Michel comme le fond de leur poche : ils en connaissent les écoles, les ruelles, les familles et les activités sportives. Ils connaissent également les membres des gangs de rues par leur prénom et parfois même leur numéro de téléphone cellulaire. Nos deux policiers participent aux soirées hip-hop des polyvalentes et jouent au basket avec les jeunes dans le quartier. Un de nos deux policiers

a même fondé une école de boxe... Oui, il y a moyen d'être *cool* avec les jeunes et de les arrêter le lendemain, si nécessaire. Oui, le travail communautaire fait partie intégrante du travail policier dans un quartier comme Saint-Michel, situé juste au sud de Montréal-Nord.

Pour leur implication policière incessante, pour leur forte capacité à intégrer dans leur travail deux concepts que beaucoup opposent, la prévention et la répression, pour leur implication inégalée, un Cristal a été décerné à **EVENS GUERCY**, agent, et **CHARLES DUBOIS**, agent senior et superviseur de quartier, agents socio-communautaires émérites au PDQ 30, pour l'ensemble de leur œuvre.



EVENS GUERCY



CHARLES DUBOIS



Quand la mort doit rebrousser chemin

Trois heures du matin. Un appel de détresse. Une bagarre dans une brasserie. L'agent **FRANÇOIS GAGNON**, qui patrouillait tout près de là, arrive sans tarder sur les lieux. Un homme a reçu un coup de couteau à la gorge et l'agent Gagnon prend aussitôt la relève d'une cliente et fait pression au niveau du cou de la victime pour freiner l'hémorragie. Celle-ci a déjà perdu près de 45 % de son sang. François Gagnon ne lâchera plus la victime une seconde, et ce, jusqu'à l'hôpital. C'est ainsi qu'il part avec les ambulanciers et maintient la victime en état d'éveil. L'homme aura finalement la vie sauve! La mort aura dû rebrousser chemin.



En ce samedi matin de juin 1999, l'agente **ANNIK LACOURSIÈRE** et son coéquipier **FRANÇOIS**

LANDREVILLE patrouillent près de la rivière des Prairies quand on les informe qu'une femme se serait lancée à l'eau, apparemment pour mettre fin à ses jours. Aussitôt arrivée sur les lieux, l'agente Lacoursière enlève ses bottes et son ceinturon et entre dans l'eau en tenant une bouée, alors que l'agent Landreville reste derrière pour assurer la corde. C'est à la hâte qu'elle nage les 25 mètres qui la séparent de la dame en détresse. Mais celle-ci refuse l'aide que lui apporte la policière et repousse la bouée que lui tend l'agente. Comme il n'est pas question de la laisser mourir, l'agente Lacoursière prend à bras-le-corps la désespérée et, tenant la bouée d'une main, se fait remorquer jusqu'au rivaage par l'agent Landreville. La citoyenne a ensuite été conduite à l'hôpital alors qu'encore une fois, la mort avait dû rebrousser chemin.



Il est environ huit heures, le matin du 1^{er} février 1999, lorsque l'agent Gilbert intervient sur les lieux d'un incendie naissant. Le feu est pris dans un matelas au sous-sol et, déjà, une épaisse fumée noire a envahi tout l'immeuble de trois étages. À l'aide de sa lampe de poche et en criant, il réussit à diriger les locataires vers la sortie. Mais alors qu'il s'apprêtait lui-même à sortir de l'immeuble, il entend une femme crier : « Aidez-moi, je ne vois plus rien! ». Au prix de sa propre sécurité, **CHRISTIAN GILBERT** retourne à l'intérieur de l'immeuble pour prêter secours à la femme en détresse. C'est en rampant et en retenant son souffle qu'il remonte les étages. Ayant touché la cheville de la dame, l'agent Gilbert constate qu'il s'agit d'une femme de petite taille. Il lui dit alors de monter sur son dos et, toujours en rampant, il redescend les marches et gagne l'extérieur de la maison. Grâce à lui, personne ne sera même blessé au cours de cet incendie.



Au-delà du devoir!

Le 12 septembre 2002, l'agent **ROBERT PARÉ** est en congé hebdomadaire et attend tranquillement son épouse dans le stationnement d'un centre commercial de Laval. Par le rétroviseur de sa voiture, il observe le gérant d'un des magasins du centre s'apprêtant à effectuer un dépôt bancaire dans la chute extérieure de la succursale.

C'est alors qu'il aperçoit deux individus attaquer violemment l'homme. L'agrippant par l'arrière, les agresseurs bousculent et jettent la victime par terre

en lui assénant plusieurs coups de poing. Sans aucune hésitation mais calmement, l'agent Paré sort de son véhicule et se dirige auprès de la victime afin de lui porter secours. Pour ça, il devra toutefois affronter les deux suspects; le premier tente de frapper l'agent Paré avec les pieds, mais face à la détermination du policier, décide plutôt de prendre la fuite. Se retournant vers le deuxième suspect qui est toujours sur le dos de la victime, l'agent Paré couche le suspect sur le sol, s'identifie comme policier

et le met en état d'arrestation. Surpris, l'agresseur ne résiste pas.

Seul et sans arme, l'agent Robert Paré a réussi à maîtriser physiquement l'un des deux agresseurs, mettre en fuite le deuxième et sauver la victime.

Par sa rapidité d'intervention, son courage et son professionnalisme, Robert Paré a offert un bel exemple du fait que le serment d'office des policiers implique un dévouement constant à la protection des citoyennes et des citoyens.



ROBERT PARÉ



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

Travail de rue extrême

Le samedi 20 octobre 2001, la policière **JOHANNE BÉRUBÉ-DUBÉ** et son collègue **GUY BESSETTE** circulent tranquillement sur la rue Sherbrooke lorsqu'ils aperçoivent des cris. Ils scrutent les environs et aperçoivent un homme qui tient en otage une jeune fille avec un couteau de style *exacto* pointé tout près de sa gorge.

Les policiers immobilisent immédiatement leur véhicule et les agents Bérubé-Dubé et Bessette descendent de l'auto-patrouille. Étant placés dans un angle propice à une approche rapide et sécuritaire pour la victime, ils se dirigent vers la scène et ordonnent à

l'homme de lâcher son couteau et de laisser partir la jeune fille. Le suspect refuse et menace toujours la jeune fille à la pointe du couteau. Devant la persistance des policiers, il s'agit et devient de plus en plus instable.

Les policiers - constatant l'attitude toujours plus agressive de l'homme et le danger qui s'accroît pour la jeune fille - passent à l'action. Ils maîtrisent le suspect, le désarment et, ainsi, sauvent l'otage d'un péril potentiellement fatal.

Le travail de rue demande des réflexes aiguisés, des nerfs d'acier et une connaissance du terrain qui font la force des policiers expérimentés.



JOHANNE BÉRUBÉ-DUBÉ



GUY BESSETTE



Pas une seconde à perdre...

Le 22 juillet 2004, à 2 heures 43 du matin, les agents **JEAN MILLIARD** et **PATRICK PELLETIER** du Service de police de la Ville de Montréal sont dépêchés au coin des rues de la Montagne et Notre-Dame, dans l'arrondissement Ville-Marie. Une jeune femme désespérée et fortement intoxiquée menace de se jeter en bas d'un édifice de quatre étages.

Aussitôt arrivés, l'agent Jean Milliard entre en contact avec la jeune femme pour la dissuader de poser le geste fatal. Pendant ce temps, son collègue, Patrick Pelletier, gravit à toute vitesse les

marches de l'escalier de secours, à l'arrière du bâtiment. À son arrivée, il entend toujours la voix de Jean Milliard, mais il ne voit qu'une main agrippée à la bordure du toit.

Sans attendre, Pelletier soulève la jeune femme à la volée et la maîtrise en attendant l'arrivée des ambulanciers, le tout sous l'œil des caméras de télévision. Les Prix Policiers du Québec ont voulu souligner le sang-froid, la précision et la vitesse d'exécution de cette intervention, qui a permis de sauver une vie.



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

Sauver un homme de lui-même

Le 14 mai 2004, un appel logé au 911 signale la présence d'un homme qui semble être en train de se noyer, à quelques dizaines de mètres de la rive du lac Saint-Louis, à l'extrémité ouest de l'Île de Montréal.

L'agent Daniel Bourgeois entend l'appel sur les ondes et réalise que le drame se déroule tout près du poste 5, où il est en train de dîner. Il avise donc son superviseur qu'il se rend sur les lieux et lui demande de l'accompagner. À soixante-quinze mètres de la rive environ, un homme d'un certain âge se laisse dériver vers le large. Les agents **DANIEL BOURGEOIS** et **GHYSLAIN MÉNARD** récupèrent une bouée de sauvetage et entrent dans l'eau. Atteignant le vieil homme, ils comprennent que ce dernier est délibérément entré dans l'eau avec l'intention d'en finir.

L'eau est glaciale, mais l'homme refuse de s'accro-

cher à la bouée de secours et les rapides, qu'il tente d'atteindre, ne sont plus qu'à quelques mètres. Devant le danger imminent, et après avoir tenté d'utiliser la corde de la bouée pour l'entraîner et le ramener sur la rive, les agents Bourgeois et Ménard concluent qu'ils doivent faire vite et utiliser une méthode plus radicale.

L'agent Ménard réussit à se placer derrière le vieil homme et lui fait une première clé de bras, puis une autre, et, à l'aide de son collègue, ent reprend de ramener l'homme au bord en tâchant de le rassurer et de le calmer.

L'intervention qu'ils ont menée fut empreinte de respect et d'empathie. Ils ont su rester maîtres de la situation du début à la fin... même si protéger un citoyen de lui-même n'est pas facile...



DANIEL BOURGEOIS



GHYSLAIN MÉNARD



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

Le triomphe du discernement dans l'action

Le 18 août 2005, un drame familial se joue dans l'ouest de Montréal. Une femme d'origine chinoise et parlant cantonais menace d'une arme blanche son jeune enfant. Elle réclame que son conjoint signe un formulaire d'autorisation qui lui permettrait de quitter le Canada avec l'enfant à destination de Hong Kong mais ce dernier refuse de signer, ayant peur de ne jamais revoir l'enfant.

À l'arrivée des agents **KARINE LANGLOIS** et **STÉPHANE MONTPETIT**, la femme est assise, son petit garçon dans les bras, la pointe d'un couteau posée sur sa gorge. Elle crie, est très agitée et menace de mettre fin à la vie de son otage.

L'agent Langlois, assistée de l'agent Montpetit, entreprennent des négociations qui dureront plus d'une heure dans un contexte très

difficile puisque la suspecte ne parle pas français et que très peu l'anglais. Constatant que l'enfant est de plus en plus fatigué, l'agent Langlois offre à la mère de lui apporter un coussin afin qu'elle puisse mieux installer son petit, ce qu'elle accepte.

Avec les agents Derrière et Dumoulin, il est convenu de profiter de cette rupture dans la tension ambiante pour tenter une diversion. En lui tendant le coussin, un des agents fait mine de trébucher, ce qui lui permet de s'approcher de la suspecte et de saisir l'enfant. En quelques secondes, l'enfant et la mère sont séparés, la femme est désarmée et maîtrisée.

Les agents Langlois et Montpetit ont su créer la diversion qui a permis de dénouer cette crise sans qu'il n'y ait la moindre effusion de sang.



KARINE LANGLOIS



STÉPHANE MONTPETIT



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

Une fusillade dramatique au collège Dawson

Le 13 septembre 2006 vers 12 h 45, les agents Anne-Marie Dicaire et Alain Diallo sont appelés au collège Dawson, à Montréal, pour une affaire de drogue. Dès leur arrivée, ils constatent qu'un individu armé tire sur des étudiants. Ils le suivent aussitôt dans l'établissement, devenant une cible à leur tour. Martin Dea, un officier, arrive sur les lieux et prend les opérations en mains. Constatant qu'une offensive groupée est trop risquée, il demande à deux policiers de tenter de s'approcher du tireur. Un des policiers est coupé

dans son élan par les coups de feu du forcené. L'autre, l'agent Denis Côté, parvient à s'approcher, comme l'a déjà fait l'agent Marco Barcarolo. Le tireur ne peut plus se déplacer librement. Profitant du moment où il décide quand même de bouger, Denis Côté parvient à le neutraliser et à mettre fin au carnage. Ce jour-là, par leur courage et leur professionnalisme, **MARCO BARCAROLO, DENIS CÔTÉ, MARTIN DEA, ALAIN IBRAHIM DIALLO** et **ANNE-MARIE DICAIRE** ont réussi à sauver des vies.

Mais plusieurs centaines de personnes, tant civils que policiers, ont aussi été impliqués dans cette opération qui se déroulera dans l'ordre et le respect des compétences de chacun, malgré les difficultés rencontrées. En quelques minutes, réparateurs du 911, planificateurs et analystes seront à pied d'œuvre pour soutenir les policiers sur le terrain. Sur le quai, des centaines d'autres policiers continueront de veiller sur la ville, prêts à intervenir au besoin. Pour l'esprit de corps et l'esprit d'équipe dont l'ensemble du personnel civil et policier du Service de police de la Ville de Montréal a fait preuve ce 13 septembre, un hommage a été rendu à tous ceux et celles qui ont contribué à maîtriser la situation et les Prix Policiers du Québec ont remis un Cristal à l'ensemble du personnel impliqué, représenté par le responsable de la coordination des équipes.



ANNE-MARIE DICAIRE



ALAIN DIALLO



DENIS CÔTÉ



MARCO BARCAROLO



MARTIN DEA



Nager avec un lourd équipement

Peu de gens savent faire face à la détresse qui peut pousser un être humain à tenter de commettre le suicide. Les agents **DOMINIC LACASSE** et **SERGE TREMBLAY** ont dû, en cette fin d'après-midi du mois d'août 2001 et avec l'aide de leurs confrères et conseillers, affronter cette détresse suprême.

Un homme, visiblement dépressif, agité et délirant, se tient prêt à sauter tout au bord des eaux du canal Lachine. Premiers sur les lieux, les agents Lacasse et Tremblay tentent de parler et de négocier avec le malheureux. Peine perdue, celui-ci, renonçant à la

vie, se jette soudainement dans les eaux sombres du canal sous les yeux horrifiés des policiers.

N'écoutant que leur courage, les agents Lacasse et Tremblay s'y jettent à leur tour et réussissent difficilement à sortir l'homme de l'eau. La grande agitation de ce dernier, mais surtout le fait que les deux policiers n'eurent même pas le temps de retirer leur lourd équipement, risquant ainsi d'être entraînés vers le fond, témoignent bien du courage dont ils ont fait preuve. Finalement, notre homme remercia ses sauveteurs pour lui avoir sauvé la vie...



DOMINIC LACASSE



SERGE TREMBLAY

Risquer sa vie pour quelqu'un qui ne veut plus de la sienne...

Du travail des policiers, le public ne perçoit souvent que les actes de répression. Pourtant, dans les faits, le travail des policiers est d'abord d'une protection des individus et des collectivités.

Les Prix Policiers décernés au policier **ANDRÉ GÉLINAS** et à la policière **DOMINIQUE BOUCHER** nous montrent que si ces personnes apparaissent à deux générations de policier, elles

n'en demeurent pas moins au service d'une même mission : protéger la vie humaine.

Lorsque le 18 décembre 1999 le policier André Gélinas a réussi à empêcher un homme de mettre fin à ses jours par asphyxie dans son garage, ou lorsque le 17 janvier 2000 la policière Dominique Boucher a réussi à empêcher une femme de se suicider en se jetant dans les eaux glacées du fleuve, ils ont participé à révéler une autre

facette du travail policier. Les qualités de ténacité, d'empathie et d'implication professionnelle ont été au rendez-vous pour protéger un citoyen contre lui-même. Assurer la sécurité des citoyens est la mission première des policiers et, parfois, ce travail se fait contre une agression du citoyen contre sa propre personne. Le policier se retrouve alors dans la situation où il risque sa propre vie pour quelqu'un qui ne veut plus de la sienne.



Un café et un souffle de vie!

En ce petit matin d'avril 2002, l'agent **MIGUËL ALSTON** s'arrête sur le chemin de son travail pour prendre un café dans un comptoir-resto d'une station-service. Ce geste anodin, que nous faisons tous à l'occasion, sauva la vie d'une toute jeune femme de 19 ans. Cette dernière avait passé la nuit précédente avec un problème d'asthme qui ne cessait de s'aggraver et sa mère, le matin venu, avait décidé de se rendre à l'hôpital pour qu'elle y voie un médecin. Mais voilà qu'en cours de route, la jeune femme cesse de respirer! Paniquée, la mère s'arrête dans une station-service et entre en

courant dans l'établissement, la détresse dans la voix, hurlant de contacter le 911 parce que sa fille ne respire plus!

L'agent Alston garde son calme, se rend auprès de la jeune fille et, suivant les conseils que lui donne la préposée d'Urgences-santé par l'entremise du commis, prend les signes vitaux et constate qu'elle n'a pas de pouls et qu'elle ne respire plus. Soutenu par une passante, Miguël Alston prodigue à la jeune fille inconsciente un massage cardiaque et la respiration artificielle.

Il était impératif pour sa survie que de l'oxygène lui par-

viene et que son pouls reprenne. À l'arrivée des ambulanciers, elle ne respirait toujours pas par elle-même mais son pouls avait repris un rythme encourageant. Elle fut transportée à l'hôpital de Verdun et l'agent Alston accompagna la mère, toujours inquiète mais tout de même soulagée. Après une semaine, la jeune fille a reçu son congé de l'hôpital, pas tout à fait remise mais en vie et heureuse d'avoir pu compter sur l'assistance, le dévouement et le professionnalisme d'un policier de la troupe de Miguël Alston.



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC



MIGUËL ALSTON

Faire la bonne chose au bon moment...

Le hasard et l'intelligence bien appliquée font souvent la différence entre un petit désastre et une tragédie mortelle, surtout face à un élément aussi rapide et dévastateur qu'un incendie qui se présente sans avertir un dimanche matin tranquille de printemps.

Le 5 mai 2001, les agents **CAROLINE WATTERS**, **PATRICK PAUL** et **TOMMY PÉPIN**, du Service de police de Montréal, à bord de deux autopatrouilles, se dirigent vers le PDQ-18 lorsque l'agent Watters

remarque de la fumée s'échappant d'un immeuble de trois étages. Avertissant ses collègues dans l'autre voiture, tous trois se dirigent vers l'arrière de l'édifice où, en quelques secondes, la simple fumée se transforme en feu jaillissant de la corniche.

Les pompiers sont rapidement alertés et nos trois policiers s'élancent vers l'immeuble afin de procéder à l'évacuation des occupants. C'est alors que les agentes **JULIE CHEVALIER** et **STÉPHANIE DUFRESNE** se

joignent à leurs confrères et consœurs, et, ensemble, ils affrontent les flammes.

Grâce à leur courage et leur détermination, près de 18 personnes furent sauvées d'une mort atroce. En raison de l'heure matinale du désastre et parce que l'immeuble n'avait pas de systèmes de détection de fumée, les agents Julie Chevalier, Stéphanie Dufresne, Caroline Watters, Patrick Paul et Tommy Pépin ont certainement évité une tragédie.



Intervention périlleuse à l'Oratoire

Le 30 mai 2005, une policière reçoit un appel pour une tentative de suicide à l'Oratoire Saint-Joseph. Arrivée sur les lieux, elle aperçoit une femme assise sur la terrasse du toit, les jambes dans le vide et qui ne se retient que par un bras. La policière monte la rejoindre, franchit la clôture qui les sépare et réussit à l'agripper, mettant

ainsi sa propre vie en péril dans une situation très dangereuse. L'agente **NATHALIE HERVIEUX** retient ainsi la femme, le temps nécessaire pour pouvoir la ramener en lieu sûr, lui évitant une chute mortelle de 20 mètres. Une autre intervention périlleuse... une autre vie sauvée.



NATHALIE HERVIEUX

Le feu menace l'occupant d'une voiture

Le 16 décembre 2000 était jour de tempête et l'agent **JOHN DOHENEY** circulait dans son véhicule. C'est alors qu'un grave accident est survenu tout près de lui et que l'une des voitures accidentées a rapidement menacé de s'enflammer. Le conducteur était inconscient à l'intérieur et comble du malheur, la portière était

coincée. Sans perdre une seconde, l'agent fait le tour, pénètre dans le véhicule en vahi d'une fumée dense et opaque, libère le conducteur et le traîne à l'extérieur. Une minute plus tard, le véhicule était complètement enflammé. Parfois, il n'y a pas une seconde à perdre... la vie ne tient qu'à un fil!



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

Ramener une fillette à la vie : une récompense imbattable!

Le 18 avril 2008 tôt le matin, un appel est logé au 911 à Dollard-des-Ormeaux, dans l'ouest de Montréal. Une fillette de deux ans s'est noyée dans une piscine. **GIOVANNI ZAMPINI**, qui patrouillait dans les environs, arrive sur les lieux en deux minutes. Il prend la situation en main alors que les parents sont littéralement en panique. Utilisant les bonnes techniques, il réussit à débloquer les voies respiratoires de la fillette et à l'amener à régurgiter. Après quelques longues minutes, elle recommence à respirer avec difficulté. En même temps qu'il intervenait, l'agent sait contenter la mère de l'enfant, exprimer sa compassion, se faire rassurant auprès du père et

passer le relais aux professionnels d'Urgences-santé dès leur arrivée.

Sa maîtrise de la situation et l'assurance qu'il aura démontrée pendant ce moment très intense auront sauvé une vie, alors que les chances d'y arriver, dans le contexte, étaient presque nulles. Quelques heures plus tard, les parents sauront que la fillette ne gardera aucune séquelle de l'événement.

Pour sa grande capacité d'intervention dans un contexte très difficile, pour sa fermeté et sa compassion, l'agent Giovanni Zampini a réussi à ramener une fillette à la vie, recevant ainsi une récompense bien plus importante qu'un Cristal!



GIOVANNI ZAMPINI



Sauver des enfants, éteindre un feu, évacuer un édifice et appréhender un suspect... en même temps!

Travailler en équipe, ça donne des résultats! On n'a qu'à penser à la nuit du 4 avril 2009 pour s'en convaincre. Les agents **DANIELLE LANGEVIN, ZHEN WANG, PATRICK LEMOINE** et **DANIEL**



BOURGEOIS répondent à un appel de violence conjugale. Le suspect serait en possession d'un briquet dont on craint qu'il ne se serve pour mettre le feu au bâtiment et menacer la vie de ses enfants.

En arrivant dans le lobby de l'immeuble, les agents constatent que l'alarme d'incendie retentit. Bloqués un moment dans le portique, ils réussissent à entrer et se dirigent rapidement au deuxième étage, vers l'appartement visé par l'appel. En arrivant sur place, ils constatent que la fumée envahit déjà le corridor. S'empressant de localiser le logement en flammes, les agents Bourgeois et Lemoine s'y précipitent pendant que les agents Wang et Langevin évacuent les résidents de l'immeuble.

En entrant dans l'appartement, les agents Bourgeois et Lemoine trouvent le suspect, lequel collaborera à localiser un enfant demeuré dans la pièce enflammée. Immédiatement, l'agente Langevin conduit l'enfant à l'extérieur pour les premiers soins et profite de l'occasion pour s'emparer des extincteurs.

Quant au suspect, il avoue être l'auteur de l'incendie à l'agent Lemoine qui le met en état d'arrestation. L'agent Lemoine s'assure ensuite que quatre jeunes enfants soient pris en charge avant de revenir combattre les flammes avec les agents Wang et Bourgeois. La fumée est si intense que ces derniers doivent faire des allers-retours pour prendre de l'air dans la cage d'escalier.

À l'arrivée des pompiers, le feu était maîtrisé, les personnes évacuées avaient été prises en charge et les lauréats, par leur travail d'équipe exceptionnel, avaient sauvé les enfants de brûlures sérieuses, voire de la mort. En même temps, ils avaient su appréhender le suspect et éviter que l'incendie ne se propage à tout l'immeuble.

Pour leur rapidité d'intervention, pour leur travail d'équipe exemplaire, pour leur bon jugement dans l'évaluation des priorités, pour leur courage et leur dévouement, et parce qu'ils sont de véritables héros de l'ombre, ils ont remporté un Cristal!



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

Faire barrage à la mort

L'agente ANNIE-CLAUDE BEAUDOIN se souvient bien de la nuit du 22 juin 2009. Quand on saute la vie d'un homme atteint de plusieurs coups de couteau, gisant sur le trottoir dans une marre de sang, la mémoire est marquée à jamais.

Étendu au sol et ayant perdu environ quatre litres du précieux liquide vital, le père de famille de 48 ans, sentant son dernier souffle venir, répète qu'il va mourir. Mais c'était sans compter sur l'agente Beaudoin! Venant à peine d'arriver sur les lieux, elle décide immédiatement de freiner de ses mains l'écoulement d'hémoglobine. Stoppant l'hémorragie du chauffeur de taxi poignardé alors qu'il était en service, elle lui assure qu'au contraire, il vivra, et met tout en œuvre pour le garder réveillé en

lui parlant constamment. Après avoir empêché qu'il ne se vide de son sang, elle monte dans l'ambulance sans bouger ses mains ni ses doigts, et ce, jusqu'à l'intérieur même de l'hôpital. Elle demeurera finalement au chevet de la victime jusqu'au matin.

Par sa maîtrise exceptionnelle de cette situation dramatique, l'agente Beaudoin a su sauver d'une mort certaine un homme dont un poumon avait été perforé, et une artère majeure atteinte par une arme blanche.

Pour son courage, ses réflexes, sa grande maîtrise de soi et pour avoir été l'ange gardien qui aura permis à un père de famille de rentrer à la maison sain et sauf et de retrouver les siens, Annie-Claude Beaudoin a rejoint les héros de l'ombre dont les actes sont mis en lumière!



ANNIE-CLAUDE BEAUDOIN



Un accident de travail...

Le 19 février 1999, des citoyens canadiens d'origine kurde manifestent devant le consulat israélien situé sur le boulevard René-Lévesque. Plusieurs policiers en uniforme et en civil sont dépêchés sur les lieux afin d'assurer une sécurité adéquate. À 10 h 40, la manifestation devient plus violente. Les manifestants attroués face à la porte d'entrée du consulat parviennent à la forcer et tentent d'entrer. Plusieurs policiers du groupe d'intervention sont violemment attaqués, alors que les manifestants leur lancent des roches et des morceaux de pavé.

Cette journée-là, l'agent **ANDRÉ HOTTIN** agit comme dépisteur et doit se mêler à la foule pour tenter d'identifier les meneurs et si possible, de les contrôler. Parmi les manifestants, il y a des femmes et des enfants. Mais lorsque les troubles éclatent, André Hottin constate que les manifestants transportent également à travers des barres de métal, des pierres et des morceaux de pavé. C'est alors que l'équipe de dépisteurs dont fait partie M. Hottin aperçoit un individu qui approvisionne les manifestants. L'équipe se dirige aussitôt vers lui avec l'intention de le retirer de la foule, mais les manifestants s'en prennent alors

aux policiers. C'est dans ces circonstances que M. Hottin sera blessé à l'œil gauche par une pierre lancée par un adolescent. Les dépisteurs devront être secourus par des membres de l'escouade tactique...

Si, suite à cet accident du travail, l'agent Hottin a perdu son œil gauche, son intervention aura probablement permis d'éviter que d'autres policiers ne soient blessés. Chose certaine, sa mésaventure aura fourni un exemple du fait que dans la police, les accidents de travail ont souvent une connotation très particulière.



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

Pionnier de la gestion de prises d'otages

Embauché au Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) le 5 août 1985, **RICHARD THOUIN** a passé dix-sept des vingt-et-une dernières années au Groupe tactique d'intervention (GTI). Le 13 septembre 2006, lors de l'intervention au collège Dawson, nombre des policiers appelés sur les lieux ont eu l'occasion de mettre en pratique l'excellente formation qu'ils avaient reçue de lui.

En effet, après les précédentes tragédies de Polytechnique et Concordia, ce policier avait pris l'initiative de cerner les besoins du SPVM en matière d'intervention lors de tueries de masse. Il a ensuite fait les représentations requises pour pouvoir suivre une formation spécifique et la transmettre aux policiers du Service. Depuis, il a formé les membres du GTI, de la Section formation et des Groupes d'intervention des Services à la communauté. Il siège maintenant au comité directeur en emploi de la force et forme les cadres chargés de l'implantation générale du cours sur le déploiement rapide.

Il a joué un rôle de pionnier dans la formation des groupes

très spécialisés en sauvetage d'otages. Il a également été membre du Groupe de travail sur la formation à haut risque du ministère de la Sécurité publique. Au printemps 2005, il a mis sur pied un atelier intitulé « Coordination et considérations tactiques lors d'événements à risque ». Il est de surcroît à l'origine de l'intégration des notions de *risque* et *risque élevé* dans l'une des procédures du mode de fonctionnement concernant l'intervention armée.

Souvent sélectionné pour représenter le GTI devant les médias, il a toujours fait preuve de leadership et d'entregent, deux qualités qui expliquent qu'il ait aussi été conseiller municipal de Saint-Mathe-sur-le-Lac. Par ailleurs, son travail exceptionnel lui a valu de devenir le conseiller du commandant du GTI lors des événements majeurs, et même de le remplacer à plusieurs occasions.

C'est donc pour son engagement envers la sécurité collective et le développement des techniques d'interventions que Richard Thouin a reçu un Prix Policier fort mérité.



RICHARD THOUIN



Il tisse des liens entre la police et les jeunes

Le projet « Viens jouer avec ma gang » est une initiative de l'organisme *Accès Football* implanté dans divers arrondissements de Montréal depuis plus de quinze ans. Il vise essentiellement à offrir la possibilité à des jeunes de milieux défavorisés de faire du sport gratuitement, dans un contexte récréatif apte à développer leurs habiletés sociales et à prévenir le dérèglement possible vers les gangs de rue. C'est le sergent-détective **GEORGE WIDZ** du poste de quartier 15 qui est le fondateur de ce projet et qui tient bénévolement à bout de bras depuis tout ce temps. Sa ferveur a même su convaincre les joueurs des Redmen de l'Université McGill d'y participer à titre d'entraîneurs et, accessoirement, de jouer le rôle de modèles positifs auprès des jeunes. *Accès Football* permet en même temps au SPVM de consolider ses liens avec les institutions et les organismes

communautaires participants. C'est pourquoi, en 2006 encore, M. Widz a voulu élargir ses activités en proposant un programme de football participatif à plusieurs écoles primaires de l'arrondissement Sud-Ouest. Depuis le début, il s'est présenté avec fierté comme un policier montréalais et a toujours tenu à ce que le projet soit intimement associé au SPVM. *Accès Football* est un projet remarquable dans la mesure où il permet au Service de police de créer des liens positifs avec les jeunes à risque et de leur faire connaître ses programmes de prévention de la toxicomanie et de lutte contre les gangs de rue. C'est ce qui s'appelle joindre l'utile à l'admirable!

Parce qu'il contribue à l'amélioration de destins individuels et à la qualité de vie de la communauté, le sergent-détective George Widz a reçu un prix Cristal en 2007.



GEORGE WIDZ



LES PRIX POLICIERS DU QUÉBEC

Un contrôle des armes pour un environnement plus sécuritaire

Le 6 décembre 1989, une tragédie sans précédent au Canada se produit à l'École polytechnique de Montréal. Quatorze jeunes femmes sont assassinées froidement par un homme à l'aide d'une arme de type militaire semi-automatique, un Ruger Mini-14. À la suite de ce drame, un mouvement se forme au Canada pour militer en faveur d'un meilleur contrôle des armes. Alors que les étudiants de l'École polytechnique font circuler une pétition demandant l'interdiction des armes militaires, un groupe de Toronto élabore un programme afin de resserrer les lois concernant les armes à feu. C'est ainsi que la **COALITION POUR LE CONTRÔLE DES ARMES** voit le jour en 1991 grâce aux efforts de M^{mes} Wendy Cukier, professeure d'études judiciaires à l'Université Ryerson de Toronto, et Heidi Rathjen, étudiante à l'École polytechnique. Elle a pour mission de réduire les décès, les blessures et les crimes par arme à feu.

Avec acharnement et détermination, la Coalition a sensibilisé le

gouvernement fédéral à adopter des lois en vue d'un meilleur contrôle des armes, et ce, malgré le fort lobbying des groupes opposés à leurs vues. Elle a ainsi contribué aux réalisations suivantes :

- ◆ En 1991, le projet de loi C-17, *Loi modifiant le Code criminel et le tarif des douanes en conséquence*, est adopté. Il vise à renforcer la procédure de vérification des propriétaires et l'entreposage sécuritaire, ainsi qu'à interdire certaines armes militaires et les chargeurs grande capacité d'armes automatiques et semi-automatiques;
- ◆ En 1995, le projet de loi C-68, *Loi concernant les armes à feu et certaines autres armes*, est sanctionné. Il établit, entre autres, un système d'enregistrement de toutes les armes à feu;
- ◆ En 2000, la Cour suprême se prononce à l'unanimité à l'effet que la *Loi sur les armes à feu* est constitutionnelle;

- ◆ De 2003 à 2006, la Coalition met en œuvre un programme intitulé *Pour la prévention du crime*, en partenariat avec le Centre national de prévention du crime et d'autres organismes, afin de prévenir la criminalité, la violence, le suicide et la victimisation causés par les armes à feu.

La Coalition compte aujourd'hui sur l'appui de plus de 350 organisations, dont la Fraternité des policiers et policières de Montréal qui continue de dénoncer toute tentative d'affaiblissement du registre des armes à feu.

Grâce au travail sans relâche de la Coalition pour le contrôle des armes, la société canadienne vit dans un environnement plus sécuritaire et c'est pour cette remarquable contribution à l'amélioration de la sécurité de la communauté qu'un Cristal lui a été décerné en 2007.



Hommage à un bâtisseur

Pour la première fois en 2006, les Prix Policiers du Québec ont remis un Cristal à un des bâtisseurs du syndicalisme policier du Québec. **GUY MARCIL** est embauché au Service de police de Montréal le 14 mars 1951. Dès 1952, il s'implique au plan syndical en devenant moniteur. En 1965, il sera élu secrétaire de la Fraternité des policiers de Montréal pour en devenir le président en 1969, année au cours de laquelle les policiers devront déclencher une grève

spontanée pour en arriver à une convention collective acceptable. Comme président, M. Marcil aura vécu la grève de 1969 et la crise d'octobre. Il aura notamment présidé à la création de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, suite à la formation de la CUM en 1972. M. Marcil quitte la Fraternité en décembre 1974, mais il ne quitte pas le monde syndical policier. Après en avoir assumé la présidence depuis 1969, il de-

vient, dès 1976, directeur exécutif de la Fédération des policiers du Québec, poste qu'il occupera jusqu'en 1994. En tout, M. Marcil aura été impliqué dans le milieu syndical policier pendant 42 ans. Il aura notamment été un des initiateurs des *services techniques* de la Fédération. Parce qu'il a contribué avec perspicacité et détermination à la professionnalisation du métier de policier, les Prix Policiers du Québec ont été très fiers de rendre hommage à ce bâtisseur.



GUY MARCIL



Un syndicaliste d'une grande générosité et à l'écoute de ses collègues

En 2007, les Prix Policiers du Québec ont été heureux d'honorer le policier **RAYMOND-MARIE D'ASTOUS** pour sa longue et fructueuse carrière syndicale au sein de la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Monsieur D'Astous a débuté sa carrière policière à Montréal en 1956. En mai 1967, il est élu directeur au sein de la Fraternité, sous la présidence de M. Jean-Paul Picard. En mai 1969, il devient secrétaire de l'organisation, poste qu'il occupe jusqu'en mai 1971 où il est élu trésorier, puis réélu secrétaire de mai 1973 jusqu'en juin 1976. Pendant ces quelque dix années où il a siégé au conseil de

direction de la Fraternité, Raymond-Marie D'Astous a vécu l'une des périodes les plus tumultueuses de l'histoire syndicale policière montréalaise.

À titre d' élu, il a participé au débrayage général du 7 octobre 1969, un événement marquant à Montréal et qui a contribué, quelques années plus tard, à la formation de la Communauté urbaine de Montréal et à l'intégration de l'ensemble des corps policiers de l'île au sein du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Il occupe la présidence de la Fédération des policiers municipaux

du Québec de 1974 à 1976. De 1976 à la fin de décembre 1992, il agit, au sein de la Fraternité, à titre de permanent affecté aux blessés en devoir. Au cours de ces années, il met littéralement sa générosité, son âme de père et ses grandes compétences d'être humain au service de centaines de policiers qui, semaine après semaine, défilent dans son bureau pour des problèmes liés à un accident, à une rupture, une dépression, etc. Il est en quelque sorte un programme d'aide à lui tout seul... avant même que le programme d'aide existe. Bref, c'est un héros de l'ombre, lui aussi!



RAYMOND-MARIE D'ASTOUS

Quelques-uns de nos partenaires



CHANTER

Depuis 53 ans, la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal assure une présence aux funérailles des policiers actifs ou retraités.

Nos choristes parcourent également la grande région métropolitaine, inspirés de la vitalité et de la poésie des concerts-bénéfice, de soirées d'animation, de maisons des aînés, de campagnes de financement ou encore de mariages.

Donnez-vous l'occasion d'entendre la Symphonie vocale!
Notre concert biennal - les 7 et 8 mai 2010 – sera d'ailleurs une excellente occasion pour ça!

Cette grande famille sera dirigée par Rolland Côté et Denyse Rheault, notre pianiste-accompagnatrice, un duo formidable!

La Symphonie vocale sera heureuse de vous offrir des moments de détente et espère vous voir dans une toute nouvelle ambiance, au Centre Leonardo da Vinci, au 8370, Lacordaire, Saint-Léonard.

Vous pouvez réserver vos billets par courriel à symphonie@fppm.qc.ca ou par téléphone au 514 258-0475 / 514 527-4161.



Directeur musical

Rolland Côté a joint la Symphonie vocale en 1981 et a su amener les choristes à exceller dans leur art. Il permet à la Symphonie vocale de présenter un répertoire varié et étendu capable de plaire à un public de tout âge.



Pianiste-accompagnatrice

Denyse Rheault s'est assise au piano de la Symphonie vocale en 1974 et, depuis ce jour, elle est auprès des choristes tous les lundis soir pour les pratiques ainsi que lors de concerts. Son talent et la passion de son métier lui sont toujours très utiles pour assister les chanteurs et les aider à aller au bout d'eux-mêmes!



Caisse Desjardins des policiers et policières



LA force financière au service de la grande communauté policière!

- numéro de téléphone unique à travers la province
- ligne sans frais en Amérique du Nord
- 5 centres de services pour mieux satisfaire nos membres!

Téléphone : 514.VIP(847).1004
Sans frais : 1.877.VIP(847).1004
Télécopieur : 514.487.1004

Siège social

460, rue Gilford
Montréal (Québec) H2J 1N3

Centres de services :

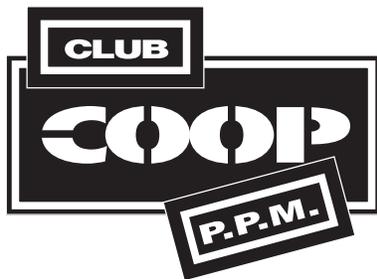
Sûreté du Québec – Montréal
Grand Quartier général
1701, rue Parthenais, 2^e étage
Montréal (Québec) H2K 3S7
Télec. : 514.526.6312

Couronne Sud
1560, rue Eiffel, bureau 200
Boucherville (Québec) J4B 5Y1
Télec. : 450.655.2868

Québec
Quartier général de la Sûreté du Québec
5005, boul. Pierre-Bertrand
Québec (Québec) G1K 7W2
Télec. : 418.622.8081

Couronne Nord
3010, chemin de la Rivière-Cachée
Boisbriand (Québec) J7H 1H9
Télec. : 450.435.0606

Quelques-uns de nos partenaires



DEPUIS 1949

Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal

RICHARD DE CARUFEL
PRÉSIDENT

Depuis 1949, la Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal offre les avantages d'un Club, d'où le nom **Club COOP C.U.M.** en 1991 et, depuis 2002, **Club COOP P.P.M.**

Le **Club COOP P.P.M.** négocie d'année en année de nombreux avantages pour les policiers et policières membres, donnant droit à des privilèges souvent exclusifs, avec certaines de ses entreprises affiliées :

AUTOMOBILE Assurances auto, concessionnaires et entreprises spécialisées.

DÉCORATION / HABITATION Assurances, chauffage, déménagement, immobilier, matériaux, meubles.

ÉLECTRONIQUE Caméras, cellulaires, ordinateurs, systèmes de son, télécopieurs et téléviseurs.

HÉBERGEMENT / RESTAURANTS Montréal et banlieues, Bécancour, Mont-Sainte-Anne, Québec, etc.

LOISIRS / SPORTS / VOYAGES Camping, chasse et pêche, conditionnement physique, golf, hockey, ski, etc.

MODE ET ACCESSOIRES Bijoux, vêtements pour femmes de grande taille, vêtements de sport, etc.

PRODUITS ET SERVICES DIVERS Fleuristes, imprimeur, photographe, placements, biographie sur DVD, etc.

SERVICES PROFESSIONNELS / SANTÉ Dentisterie, denturologie, épilation au laser, funérailles, impôts, etc.

CETTE CARTE indispensable fait économiser tout au long de l'année.

NOTRE GUIDE D'ACHATS annuel est disponible au 480 ...

CONSULTEZ-LE régulièrement sur notre site Internet :

www.clubcoopmontreal.com pour connaître les nouveautés.

VISITER le 480 ... C'EST PAYANT (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30)

ARTICLES PROMOTIONNELS (avec logo du service ou personnalisés à votre entreprise)

ARTICLES POUR GOLFEURS (balles, bâtons, casquettes, gants, parapluies, sacs, souliers, tees, vêtements)

PRODUITS RAY-BAN à MOINS 40 % - TOUTOUS et VOITURES de POLICE (identifiés au SPVM) –

LIVRES, DIVERTISSEMENTS (rabais restaurants, loisirs, sports et divers)

BILLETTERIE SPEC :

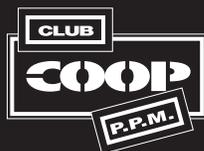
Une variété de billets de spectacles de tous genres
(humour, hockey, football, pièces de théâtre ou théâtres d'été)
au centre Bell, à la Place-des-Arts,
au Théâtre St-Denis, au Cabaret du Casino, etc.

Tél. : 514 527-3644 Fax : 514 527-3645

Internet : www.specbillets.com

Courriel : specbillets@videotron.ca

Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal
480, rue Gilflord, SS-010, Montréal H2J 1N3



Internet www.clubcoopmontreal.com
Courriel info@clubcoopmontreal.com

Téléphone	450 731-3760
Télécopieur	514 527-3668
Code-à-phone	514 527-0620
Publicité	514 352-3858
Billetterie	514 527-3644

**RÉFÉREZ-NOUS
UNE ENTREPRISE!**
450 731-3760

**NOUS SAURONS
VOUS REMERCIER**

**FAITES ADHÉRER
UN(E) AMI(E)!**

**** À TOUS NOS MEMBRES ****
Soyez au courant plus
rapidement des nouveautés

Faites-nous parvenir votre
adresse de courriel à
courriel@clubcoopmontreal.com

en nous indiquant votre nom
et numéro de membre

Quelques-uns de nos partenaires



Une association de retraités très dynamique

L'Association des policiers et policières retraités de Montréal fête cette année son 75^e anniversaire. Cette association a pour but de promouvoir et de protéger les intérêts de ses membres, d'être à leur écoute et de planifier des activités à caractère social et culturel. Située au 480 de la rue Gilford à Montréal, l'Association comptait le 13 janvier dernier 3545 retraités et 554 veuves.

Les retraités et veuves sont invités à participer aux différentes activités organisées par leur association. Les activités sont conçues pour plaire à une kyrielle de goûts et styles, que ce soit au niveau culturel, social ou sportif. Voici une partie de nos activités pour 2010.

- ▶ Bal annuel
- ▶ Ligue de quilles
- ▶ Festins de homards (3 soirées)
- ▶ Souper des fêtes
- ▶ Fers et pétanque
- ▶ Tournoi de golf
- ▶ Sortie d'un jour
- ▶ Rallye pédestre
- ▶ Théâtre d'été
- ▶ Visite industrielle
- ▶ Partie de sucre
- ▶ Journée casino
- ▶ Ligue de hockey
- ▶ Pêche sur glace
- ▶ Soirée méchoui
- ▶ Tournoi de billard
- ▶ Curling
- ▶ Cyclotourisme
- ▶ Feux d'artifice (La Ronde)
- ▶ Festival Western de Saint-Tite

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES POLICIERS ET POLICIÈRES RETRAITÉS DE MONTRÉAL

2010



Raymond LAFRAMBOISE
Président



André SASSEVILLE
Vice-président



André CAMPEAU
Secrétaire



Pierre-Paul LRETTE
Trésorier



Jacques GAUTHIER
Adjoint au secrétaire



Gilbert PETIT
Adjoint au trésorier



Jean-Pierre ROY
Directeur aux
relations extérieures



Marcel CRÉVIER
Directeur de soutien



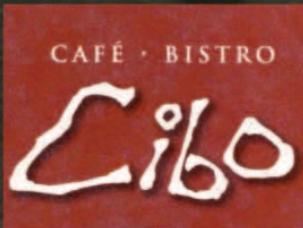
Gisèle VALLÉE
Directrice
représentant
les conjoints survivants



Joël SAVARD
Directeur représentant
membres honoraires



L'Association des policiers et policières retraités de Montréal
480, rue Gilford, bureau 120, Montréal QC H2J 1N3
514 527-7000
www.apprm.qc.ca – info@apprm.qc.ca



**Un air de la Petite Italie
au coeur du Plateau!**

*Menu du jour
Midi et soir
Entrée et plat principal
thé/café*

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	7 h 30 à 21 h	Mardi	7 h 30 à 21 h
Mercredi	7 h 30 à 21 h	Jeudi	7 h 30 à 21 h
Vendredi	7 h 30 à 21 h	Samedi	17 h à 21 h
Dimanche FERMÉ			

Des salles pour tous les groupes et pour toutes les occasions!

(mariages – fêtes – réunions d'affaires)

Belles salles modulaires pouvant accueillir entre 50 et 300 personnes

480, rue Gilford
(angle Berri)
Montréal

514 527-4169
Pour réservations
Luciano ou Vincenzo

Face au métro Laurier (sortie via rue St-Joseph)

Stationnement GRATUIT disponible de soir

Qui de mieux pour envoyer un document officiel?

Le seul et unique service de télégramme au Canada

TÉLÉGRAMME PLUS...
à votre service

- Document officiel
(avis, félicitations, souhaits, etc.)
- Transmission rapide
- Confidentialité
- Service 7 jours par semaine
- Personnel multilingue



Télégramme

P L U S

TÉLÉGRAMME PLUS...

transmet vos messages
avec discrétion à l'aide
d'une technologie
de pointe afin
de mieux répondre aux
besoins grandissants
de ses clients

Courriel :
telegram@telegrammes.com

Télécopieur :
1 800 363-7087

1 88 TELEGRAM OU 1 888 353-4726

www.telegrammes.com